

16 JUL. 2022

Décision n° P 2022 - 88 en date du
portant délégation de signature du président du directoire
en matière de dépôt de plainte en cas d'astreinte

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n°2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris ;

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination à compter du 22 mars 2021 de M. Jean-François MONTEILS en tant que membre et président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu la décision n° D 2022-20 en date du 1er juillet 2022 portant organisation de la Société du Grand Paris ;

Vu la décision n° P 2022-51 en date du 19 juillet 2022 du président du directoire relative à la mise en place d'un dispositif d'astreinte

Décide :

Article 1

Délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées au tableau ci-dessous, dans le cadre de leur astreinte professionnelle, à l'effet de procéder au nom de la Société du Grand Paris, à tous dépôts de plaintes.

Collège Direction	
NOM	PRENOM
AUFFRAY	Benjamin
BEUVE-TEICHERT	Judith
BOUCHAYER	Pauline
CAILLEUX	Lionel
CROC	Christopher
DE POMMEROL	Alexis
DUPONT	Serge
DUPUIS	Benoît
GOURLET	Sandrine
LAROUDIE	Eve

MARRACCINI	Chantal
MERLE	Nicolas
PATIN	Nicolas
PEYRON	Julien
PLEE	Xavier
TANGUY	John
VILLARD	Christophe

Collège Information

NOM	PRENOM
BECHERAND	Pierre-Emmanuel
BESSON	Jennyfer
BLOND	Mélanie
BOUZIDI	Lionel
CHABOISSON	Philippine
CHAPDELAINE	Pierre
COKLARD	Nancy
COUTY	Denis
DUREUIL	Charles
HUPPENOIRE	Jérémy
KNOFF	Coraline
MANGET	Amandine
MODOT	Mélanie
NAECK	Camila
SECONDI	Jean Dominique
SETBON	Alexia
SOURDOT	Géraldine
TEILLER	Jean
THURET	Charles Emmanuel
VIANNE	Francis

Collège Projet

NOM	PRENOM
BATTISTA	Enrico
BEAUCAMPS	Ambroise
BOUCHARD	Jean Baptiste
BOURGEOIS-LEROYER	Aurore
BOURGEOIS	Félix
CAMPILLO	Carlos
CIPOLLETTA	Caterina
FLUTEAUX	Vincente
HUET	Jean-Philippe
MARTIN	Kevin
PASCU-BROCHARD	Ioana
RIBEIRO-DOS-SANTOS	Damien

RIVIERE	Philippe
ROZIER-CHABERT	Maryse
SANDJONG	Lionel
TRUPHEMUS	Alain
VANNEL	Pascal
VERDIER	Alexandre
VERRANDO	Thomas

Collège Informatique	
NOM	PRENOM
ALMEIDA	Aurélie
ALTAZIN	Michel
AMAZIT	Karim
BADANI	Nasser
BLANDIN	Denis
COSSEMENT	Christopher
DOULFIKHAR	Abdelhak
GERARD	Nicolas
LAOUFI	Damien
LEBLOIS	Jean-Marc
LECLAIR	Philippe
PIGNOL	Mathieu

Article 2

La décision n° P-2022-60 en date du 6 septembre 2022 portant délégation de signature du président du directoire en matière dépôt plainte en cas d'astreinte est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret du 7 juillet 2010 susvisé relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le

16 DEC. 2022

Jean-François MONTEILS

